

Conditions générales de vente

1. Généralités

A défaut de dispositions particulières convenues par écrit, toute commande passée à CRISARTECH est soumise aux présentes conditions, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents de l'acheteur.

2. Commande

Pour une commande suite à une recommandation du vendeur, seul un engagement par écrit par le vendeur peut engager sa responsabilité dans le cas d'un litige sur le choix d'un produit.

Toute commande émanant d'un client fait l'objet d'un accusé de réception et aucune annulation n'est possible de la part du client sauf dérogation formelle et expresse de notre part.

3. Prix - conditions de paiement - pénalités

Les prix figurant dans tout devis ou proposition de prix communiqué par CRISARTECH sont exprimés en Euro (€), hors taxes. L'assurance et le transport sont à la charge du client.

Passé le délai fixé dans nos propositions de prix, ceux-ci sont sujets à un éventuel ajustement.

Sauf accord préalable, le paiement doit être effectué avant la date limite indiquée sur la facture.

Sauf report expressément accordé par CRISARTECH, le défaut de paiement de nos produits à l'échéance fixée entraînera :

- le règlement immédiat de toutes les factures impayées,
- le paiement avant livraison de toute commande déjà acceptée,
- des pénalités de retard basées sur un taux d'intérêt égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal (loi 92.1442 du 31/12/1992), ainsi une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (loi 2012.387 du 22/03/2012),
- les frais et honoraires de l'intervention d'une société de contentieux, ainsi que les frais judiciaires éventuels.

4. Délais de livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et ne constituent pas un engagement ferme. Les dépassements ne peuvent donner lieu à des dommages et intérêts.

5. Transport - livraison

Les frais de transport sont à la charge de l'acheteur. Les marchandises expédiées le sont aux risques et aux frais exclusifs de l'acheteur. Il appartient au client de vérifier les produits à la réception et d'exercer d'éventuels recours contre le transporteur ainsi que de prévenir CRISARTECH dans les trois jours.

6. Réception

Le client devra effectuer les tests nécessaires pour vérifier la conformité de la marchandise réceptionnée avec la commande, et cela dans l'environnement propre au fonctionnement normal de la marchandise. Passé un délai de huit jours après la réception, nous nous réservons le droit d'accepter ou de refuser toute réclamation.

7. Garanties - réclamations - retour

- Tous nos produits matériels sont garantis conformément à la garantie offerte par nos fournisseurs.

Nous n'acceptons aucun retour de marchandise sans notre accord préalable. Les frais de transport sont à la charge du client, sauf accord particulier.

- Tous nos produits logiciels ne sont garantis que dans le cadre du plan de tests défini et approuvé conjointement par le client et par CRISARTECH. La durée de cette garantie ne s'applique que dans les quatre-vingt-dix jours suivants la recette effectuée par le client et CRISARTECH.

Nous ne pouvons être tenus responsables des dégâts et accidents provoqués par les produits vendus ou par leur utilisation.

8. Réserve de propriété

- Les produits matériels resteront notre propriété jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix principal et accessoire (loi n°80 335 du 12 mai 1980). La livraison sera considérée comme effectuée dès la remise des marchandises soit au client, soit au transporteur.

- Les sources des logiciels développés et vendus par CRISARTECH demeurent la propriété de CRISARTECH, même dans le cas où les fichiers sources sont cédés au client. Le client ne pourra en aucun cas empêcher CRISARTECH de les réutiliser. La seule dérogation à cette clause est que le développement informatique soit fait sur la base de fichiers ou d'algorithmes dont le client est propriétaire, et que cette disposition soit inscrite expressément au contrat de développement.

9. Juridiction

Tous litiges éventuels seraient de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Montauban, et cela même en cas de pluralité de vendeurs ou d'appel en garantie.

General Terms and Conditions of Sale

1. General Provisions

In the absence of any specific provisions agreed upon in writing, any order placed with CRISARTECH is subject to the following conditions, regardless of any clauses that may appear on the buyer's documents.

2. Order

For an order following a recommendation from the seller, only a written commitment by the seller can engage their responsibility in the event of a dispute over the choice of a product.

Any order from a client is acknowledged with a receipt, and cancellation is not possible on the part of the customer unless expressly granted by us.

3. Prices - Payment Terms - Penalties

The prices indicated in any quote or price proposal provided by CRISARTECH are expressed in Euro (€), excluding taxes.

Insurance and transportation costs are borne by the customer.

After the period specified in our price proposals, prices are subject to potential adjustment.

Unless agreed otherwise, payment must be made before the due date indicated on the invoice. Unless expressly deferred by CRISARTECH, failure to pay for our products by the due date will result in:

- immediate settlement of all outstanding invoices,
- payment before delivery of any previously accepted order,
- late payment penalties based on an interest rate equal to one and a half times the legal interest rate (Law 92.1442 of 31/12/1992),
- the costs and fees associated with the involvement of a debt collection company, as well as any judicial costs.

4. Delivery Times

Delivery times are provided for information purposes only and do not constitute a firm commitment. Exceeding these times cannot give rise to damages or interest.

5. Transport - Delivery

Transportation costs are borne by the buyer. Goods shipped are at the exclusive risk and expense of the buyer. It is the customer's responsibility to inspect the products upon receipt and to take any necessary action against the carrier, as well as to notify CRISARTECH within three days.

6. Reception

The customer must perform necessary tests to verify that the received goods conform to the order, within the environment suitable for the normal operation of the merchandise. After a period of eight days following receipt, we reserve the right to accept or reject any claims.

7. Warranties - Claims – Returns

- All our hardware products are guaranteed in accordance with the warranty provided by our suppliers.

No return of goods is accepted without our prior agreement. Transport costs are borne by the client, unless otherwise agreed.

- All our software products are only guaranteed within the framework of the test plan defined and approved jointly by the client and CRISARTECH. The duration of this warranty only applies within ninety days following the acceptance carried out by the client and CRISARTECH.

We cannot be held responsible for damages or accidents caused by the sold products or their use.

8. Retention of Title

- The hardware products will remain our property until full and effective payment of the principal and accessory amounts (Law No. 80 335 of May 12, 1980). Delivery is considered effected upon the handover of the goods either to the client or to the carrier.

- The source code of software developed and sold by CRISARTECH remains the property of CRISARTECH, even if the source files are transferred to the client. The customer may not, under any circumstances, prevent CRISARTECH from reusing them. The only exception to this clause is if the software development is based on files or algorithms owned by the client, and this provision is expressly stated in the development contract.

9. Jurisdiction

Any disputes will fall under the exclusive jurisdiction of the Commercial Court of Montauban, France, even in the event of multiple sellers or warranty claims.